

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Centre Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
de l'Information Géographique





L'année 2023 a été marquée par un haut niveau d'investissement de la part du CRAIG, démontrant ainsi notre engagement continu envers le développement et la modernisation des outils destinés à améliorer la gestion territoriale. Avec un budget d'1 million d'euros dédié à l'acquisition de données, nous avons continué de concentrer nos efforts sur des projets visant à limiter les accidents à proximité des réseaux enterrés, à acquérir des données de haute précision, ainsi qu'à développer l'usage des données 3D. Ces initiatives témoignent de notre volonté constante d'offrir des solutions adaptées aux besoins évolutifs des territoires que nous accompagnons.

En parallèle de ces projets d'envergure, le CRAIG a continué à moderniser son infrastructure, investissant notamment dans des serveurs en 2023 pour garantir un niveau de service optimal.

Sur le plan de la formation et de l'accompagnement de nombreux agents de collectivités ont bénéficié de formations cette année. L'initiation au logiciel QGIS a permis aux participants de développer les compétences nécessaires pour répondre aux défis spécifiques de leurs missions, tandis que nos webinaires régionaux ont permis de sensibiliser les territoires à l'adressage ou encore à la cartographie des réseaux.

La valorisation des retours d'expérience et l'échange de bonnes pratiques ont également été au cœur de nos actions. La 2nde Biennale de l'information géographique AGAURAGEO, qui a rassemblé plus de 270 géomaticiens autour de thématiques cruciales pour des territoires résilients et durables, en est un exemple concret.

En conclusion, le CRAIG poursuit sa mission avec détermination, en s'adaptant aux besoins des territoires et en mettant l'accent sur la formation, l'innovation et le partenariat. Nous sommes convaincus que ces actions contribueront à relever les défis auxquels sont confrontés les territoires, et à favoriser leur développement harmonieux et durable.

Aline Mouseghian
Présidente du CRAIG
Conseillère Régionale



LE SOMMAIRE

Le CRAIG : un projet collectif au service des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes	4
Les chiffres clés 2023	5
Statut, gouvernance et moyens	7
- Un Groupement d'Intérêt Public	9
- Equipe	11
Des données géographiques pour Auvergne-Rhône-Alpes - 2023	13
- Collecte des données d'occupation du sol	15
- Développer l'usage de la 3D dans les territoires	17
- Acquisition de données de haute précision sur la Métropole de Lyon	19
- Plan Corps de Rue Simplifié	22
- En 2023, le CRAIG renouvelle une partie de son infrastructure serveurs	25
- Nouvelles fonctionnalités offertes par la plateforme	27
- Une solution globale pour simplifier les procédures de chantiers	29
Communication & formation	31
- Rencontres annuelles des utilisateurs francophones de QGIS	33
- Accompagner les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes	35
- 2nde Biennale de l'information géographique	38
Gestion financière et comptable	39
Modalités d'accès aux services du CRAIG	41

Le CRAIG : un projet collectif au service des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) est un groupement d'intérêt public créé en 2011 dans le cadre du Contrat de projets État-Région, afin de mettre en place un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de mutualisation des coûts et des moyens mais aussi de cohérence régionale en matière de production et d'usage de données géographiques.

Les missions

En lien avec l'Institut de l'information géographique et forestière (IGN), le **CRAIG coordonne la production, l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence**. Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques à l'échelle de la région, conformément à l'article L. 4211-1 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), il assure la fourniture de services pour tous les acteurs publics de la région permettant un accès facilité aux données.

Il **apporte un appui permanent aux territoires** en leur proposant un accès privilégié aux données « Socles » (fichiers fonciers, cadastre, orthophotoplans ...), **un support technique, des sessions de formations et d'information**.

Lorsqu'il agit en tant qu'autorité publique locale compétente pour les exploitants de réseaux enterrés, le **CRAIG assure pour ses partenaires l'élaboration et le maintien d'un fond de plan très grande échelle**, en conformité avec l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains.

En articulation avec l'État, il **contribue à la mise en conformité des données par rapport aux règlements en vigueur** issus de la directive 2007/2/CE du Parlement et du Conseil européen du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE).



Un projet collectif

Europe, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements, Agglomérations, IGN.



Un fournisseur de services

Garant de l'équité territoriale pour tous les acteurs publics de la région. Un accès facilité aux données pour les organismes publics.



Un support technique

Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement, des transports, du tourisme, de la recherche...



Optimiser et réduire la dépense publique

Moyen efficace pour optimiser et réduire la dépense publique en matière d'acquisitions de données. Coproduction de données avec l'IGN, les exploitants de réseaux, les collectivités...



Sécurisation des travaux

Sécurisation des travaux à proximité des réseaux. Élaboration et maintien d'un référentiel à très grande échelle pour les gestionnaires de réseaux (SDE, Enedis...).



Visibilité et conformité

Visibilité et conformité des données. Mise en conformité des données par rapport aux réglementations en vigueur.



Innovation et e-administration

Levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration en favorisant l'accès à l'information géographique pour tous.



Déploiement du Très Haut Débit

Outil pour le suivi du déploiement du Très Haut Débit. Cartographies des niveaux de services haut et très haut débit, suivi des déploiements du Réseau d'Initiative Publique « Auvergne Très haut Débit »...

MEMBRES du GROUPEMENT

28

partenaires

ÉQUIPE

11

personnes

•BÉNÉFICIAIRES•

1153

organismes



2156

utilisateurs

•Données téléchargées sur le drive•

19To

de données

597

Jeux de données



297

Jeux de données open data

•FORMATION / SUPPORTS•

129

stagiaires formés

1974

mails traités

Plan Corps de Rue Simplifié

45 200

Plan Corps de Rue Simplifié 45 200 images en couleur acquises par le CRAIG sur Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2023 couvrant une superficie de plus de 5 726 km² avec un pixel de 5 cm ont été traitées. Ces images représentent un volume de plus de 45,2To.

338

3338 zones (900 zones visitées) du référentiel très grande échelle ont été mises à jour suite à des modifications de voiries.

2 694

2 694 points de contrôle terrain réalisés pour la qualification des ortho-photographies.

Ortho-imagerie - LiDAR

90 000

Plus de 90 000 images aériennes verticales et obliques ont été acquises durant l'été sur la Métropole de Lyon en vue de produire une orthophotographie de résolution 5 cm, et d'un mesh3D. Cette acquisition fait l'objet d'un partenariat avec la Métropole de Lyon et bénéficie d'un cofinancement FEDER

Service Cadastrapp

300

300 utilisateurs réguliers

8 843

8 843 relevés de propriété ont été édités sur cadastre.craig.fr

26 489

26 489 bordereaux parcellaires ont été édités sur cadastre.craig.fr

Service DT-DiCT

41 516

41 516 déclarations DT-DiCT ont été déclarés sur declarant.craig.fr

41 480

41 480 réponses DT-DiCT ont été apportées sur exploitant.craig.fr

674

674 utilisateurs (24 organismes)



Puy de Dôme
1465 m



Issoire



STATUT, GOUVERNANCE & MOYENS



Les partenaires du CRAIG ont souhaité une juste représentativité des entités publiques adhérentes, quelle que soit leur taille, dans le processus décisionnel. L'objectif étant de construire de manière concertée la plateforme qui répondra aux besoins et contraintes de chacun.

crédit photo : L'Europe vue du Ciel Sarl - www.leuropevueduciel.com



Aline MOUSEGHIAN, Conseillère régionale a été désignée en septembre 2021 par le Président de Région, Laurent WAUQUIEZ, pour assurer la présidence du GIP.

Autres mandats :

Adjointe au maire de Saint-Chamond (42)

Conseillère de la Métropole de Saint-Etienne (42)

Un Groupement d'Intérêt Public

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique est un Groupement d'intérêt Public créé en 2011. Il a pour principale vocation d'acquiescer des données cartographiques nécessaires aux politiques publiques. Initialement sur l'Auvergne, son périmètre d'intervention a été étendu aux départements rhônalpins en 2017. Doté d'un budget en 2023 de 3,5M€ et d'une équipe de 11 personnes, son action bénéficie à plus de 1153 organismes publics.

Dirigeants et gouvernance

La Présidence

Le Président du groupement, est de droit, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant désigné.

Il assure le fonctionnement du groupement sous le contrôle de l'Assemblée Générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale par le Directeur.

Il est ordonnateur des recettes et dépenses.

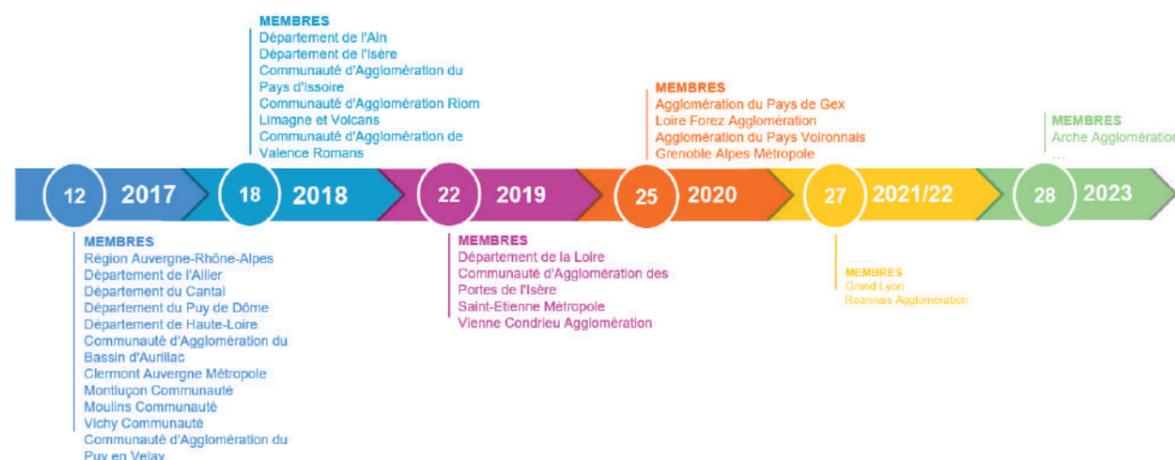
Comité technique

Le comité technique est composé des représentants techniques de chacun des membres du groupement (directeur, chef de service, technicien...).

Le comité traite les questions d'ordre opérationnel ou technique se rapportant à l'objet statutaire. Il peut être consulté, par l'Assemblée générale, sur toute question dans son champ de réflexion.

Assemblée générale

L'Assemblée générale détermine la politique du groupement et prend toutes les décisions qui s'imposent. L'Assemblée générale se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'intérêt du groupement l'exige, sur la convocation de son Président ou en session extraordinaire, à la demande du tiers de ses membres.



Composition de l'Assemblée générale au 1^{er} janvier 2024

Présidence

Aline MOUSEGHIAN, Conseillère régionale

Charles de la VERPILLIERE Vice-Président du Conseil départemental de l'Ain

Christian CHITO, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier

Valérie CABECAS, Vice-Présidente du Conseil départemental du Cantal

Séverine REYNAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Loire

Rémi BARBE, Conseiller départemental de la Haute-Loire

Aurélien VERNAY, Vice-Présidente du Département de l'Isère

Michel SAUVADE Vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Michaël MAIRE, Conseiller métropolitain de la Métropole de Lyon

Nathalie GARDES, Conseillère déléguée de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Blandine GALLIOT, Conseillère déléguée de Clermont-Auvergne-Métropole

Jean-Pierre MAURY, Conseiller communautaire de l'Agglomération Montluçon Communauté

Dominique DESFORGES-DESAMIN, Conseiller communautaire de Moulins Communauté

Brigitte BENAT, Conseillère communautaire de l'Agglomération du Puy-en-Velay

Pierre BONNET, Conseiller communautaire de l'Agglomération Vichy Communauté

Didier MICHEL, Conseiller communautaire de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans

David COSTON, Vice-Président de l'Agglomération Agglo Pays d'Issoire

Fabrice LARUE, Vice-Président de l'Agglomération de Valence-Romans

Guy RABUEL, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Marc CHASSAUBENE, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole

Thierry KOVACS, Président de Vienne Condrieu Agglomération

Séverine RALL, Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Jean-Yves PORTA, Conseiller métropolitain délégué de la Métropole de Grenoble

Jean-Louis SOUBEYROUX, Conseiller communautaire délégué du Pays Voironnais

Quentin PÂQUET, Conseiller communautaire délégué de Loire Forez Agglomération

Hervé DAVAL, Conseiller communautaire de Roannais Agglomération

Pierre MAISONNAT, Conseiller communautaire délégué d'Arche Agglomération

Sébastien SORIANO, Directeur général de l'IGN

L'Equipe



Frédéric Deneux

Directeur

Sous l'autorité du Président du groupement, Frédéric assure la bonne mise en œuvre du programme opérationnel défini par les membres du GIP.



Marie-Laure Combre

Assistante de gestion

Marie-Laure assure l'élaboration et le suivi financier ainsi que le traitement comptable des dépenses et recettes courantes du groupement.



Pauline Bardin

Assistante de gestion

Pauline facilite le travail au quotidien des agents (Support, relation fournisseurs, organisation réunions, ...)



Landry Breuil

Responsable informatique

Landry est garant du bon fonctionnement de l'infrastructure informatique du CRAIG. Il assure l'administration de la plateforme et des bases de données.



Lucas Mathieu

Géomaticien 3D / Altimétrie

Référent technique sur les données 3D et altimétriques, Lucas contribue au développement des usages de ces données dans les territoires.



Marie Suet

Chargée de mission support - formation

Marie accompagne au quotidien les territoires. Elle contribue à leur montée en compétence en matière d'information géographique.



Sandrine Tous

Chargée de mission support - formation

Sandrine accompagne au quotidien les territoires. Elle contribue à leur montée en compétence en matière d'information géographique.



Sébastien Gaillac

Chef de service PCRS

Sébastien coordonne la production du Référentiel Très Grande Échelle en lien avec les gestionnaires de réseaux.



Dorian Roussel

Géomaticien

Dorian est le garant de la bonne mise à jour du PCRS. Il vient en Support auprès de la régie Auvergne Numérique sur le volet information géographique du Très Haut Débit.



Solia Sojasmine

Géomaticienne

Référente DT-DiCT, Solia accompagne les partenaires utilisateurs pour faciliter leurs procédures de chantiers à proximité de canalisations et réseaux enterrés



Antoine Coignet

Géomaticien

Antoine intervient sur les différentes missions d'acquisition, de maintien et de contrôle du fond de plan.



"Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup."

Helen Keller



Des données géographiques pour Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2007, le CRAIG s'est engagé dans un programme d'acquisition de données ambiteux, permettant de proposer aux acteurs publics des référentiels géographiques de grande qualité.

Ces données sont complétées chaque année par de nouvelles acquisitions en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. Les droits acquis par le CRAIG permettent à l'ensemble des acteurs publics de profiter pleinement de ces informations.

En diffusant une partie de ses données sous licence ouverte le CRAIG constitue également un levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration.

Ortho-imageries

- Orthophotoplans départementaux (RVB IRC) ;
- Orthophotoplans haute résolution (10 cm de résolution).
- Référentiel très grande échelle (Orthophotoplans classe A - PCRS).

Données altimétriques

- Levers LiDAR ; MNT ; MNE ; etc

Base de données cadastrale

- Fichiers fonciers ;
- Plan cadastral informatisé.

Fonds de plan IGN

- Pyramides de SCAN (SCAN 25, SCAN 100, ...)
- Base de données vectorielles (BD CARTO, BD TOPO, BD adresse, BD Forêt, ...).

Le CRAIG un producteur de données au service des territoires de la région

De l'étude des besoins jusqu'à la diffusion des données le CRAIG intervient à chaque étape de la production afin de garantir la qualité attendue par les territoires.

Le CRAIG accompagne notamment les territoires dans la définition de leurs besoins afin d'établir les spécifications techniques des produits attendus et assure le suivi des consultations. Le CRAIG dispose des compétences et des outils pour assurer le contrôle qualité des données.

Souvent volumineuses, les données sont ensuite stockées au sein de l'infrastructure du CRAIG et proposées aux territoires en flux ou en téléchargement.

Tout au long du processus de production, le CRAIG fait des points réguliers avec les partenaires afin de les tenir informés de l'avancement des projets.

Pour connaître les modalités d'accès à ces données, rendez-vous sur le site du CRAIG www.craig.fr

2023



Collecte des données d'occupation du sol

La loi Climat et Résilience a établi un objectif ambitieux de parvenir d'ici 2050 à une "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN), signifiant l'absence totale d'artificialisation nette des sols. Pour atteindre cet objectif, la loi a également fixé un premier objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de la consommation d'espaces au cours des dix prochaines années (2021-2031).

Pour répondre à ces objectifs, il est essentiel de disposer d'une base de données sur l'occupation du sol afin de mesurer les évolutions des territoires. Les territoires étant des espaces dynamiques dans le temps et l'espace, les politiques publiques visent depuis longtemps à les planifier (SRADDET, SCoT, Charte de Parc naturel, etc.) pour favoriser un développement durable. L'idée sous-jacente est d'harmoniser le bien-être des citoyens, le développement économique, et la préservation des milieux et des ressources.

Au fil des années, différents outils réglementaires ont été mis en place pour encadrer ces actions et pour se doter d'outils de connaissance et de suivi de ces politiques. Les données géographiques, en particulier celles liées à l'occupation du sol, se sont révélées être des sources adaptées pour piloter ces problématiques. À partir de bases de données d'occupation du sol multidade, il est facile d'établir des cartographies d'état et d'évolution, ainsi que de générer des indicateurs tels que la pression foncière, la consommation des espaces agricoles, et les dynamiques des boisements.

Dans ce contexte, l'action 7 du Plan national biodiversité souligne la nécessité d'élaborer une base OCS (Occupation du sol) sur l'ensemble du territoire régional pour répondre aux besoins de connaissance et de suivi de la consommation des espaces tant au niveau régional qu'à l'échelle locale. En 2023, l'IGN a poursuivi la production de l'OCS dans la région, notamment avec la réalisation d'un premier millésime pour le département de l'Isère.

L'occupation du sol grande échelle - OCS-GE

Le référentiel OCS GE (occupation du sol à grande échelle) est une base de données vectorielle de description de l'occupation et de l'usage du sol de l'ensemble du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer (DROM). Son modèle dispose de 2 dimensions : il sépare l'occupation de l'usage du sol (voir la nomenclature précise). La précision géométrique de l'OCSGE est métrique, et s'appuie sur le Référentiel à Grande Échelle (RGE®). Les unités minimales de cartographie sont de 200m² pour le bâti et de 500m² pour le reste en zone urbaine. Ses informations sont principalement issues de photographies aériennes mises à jour tous les trois ans, et elles ont donc une cohérence temporelle avec ces dernières. Les millésimes successifs permettent de quantifier et de qualifier les évolutions des sols.

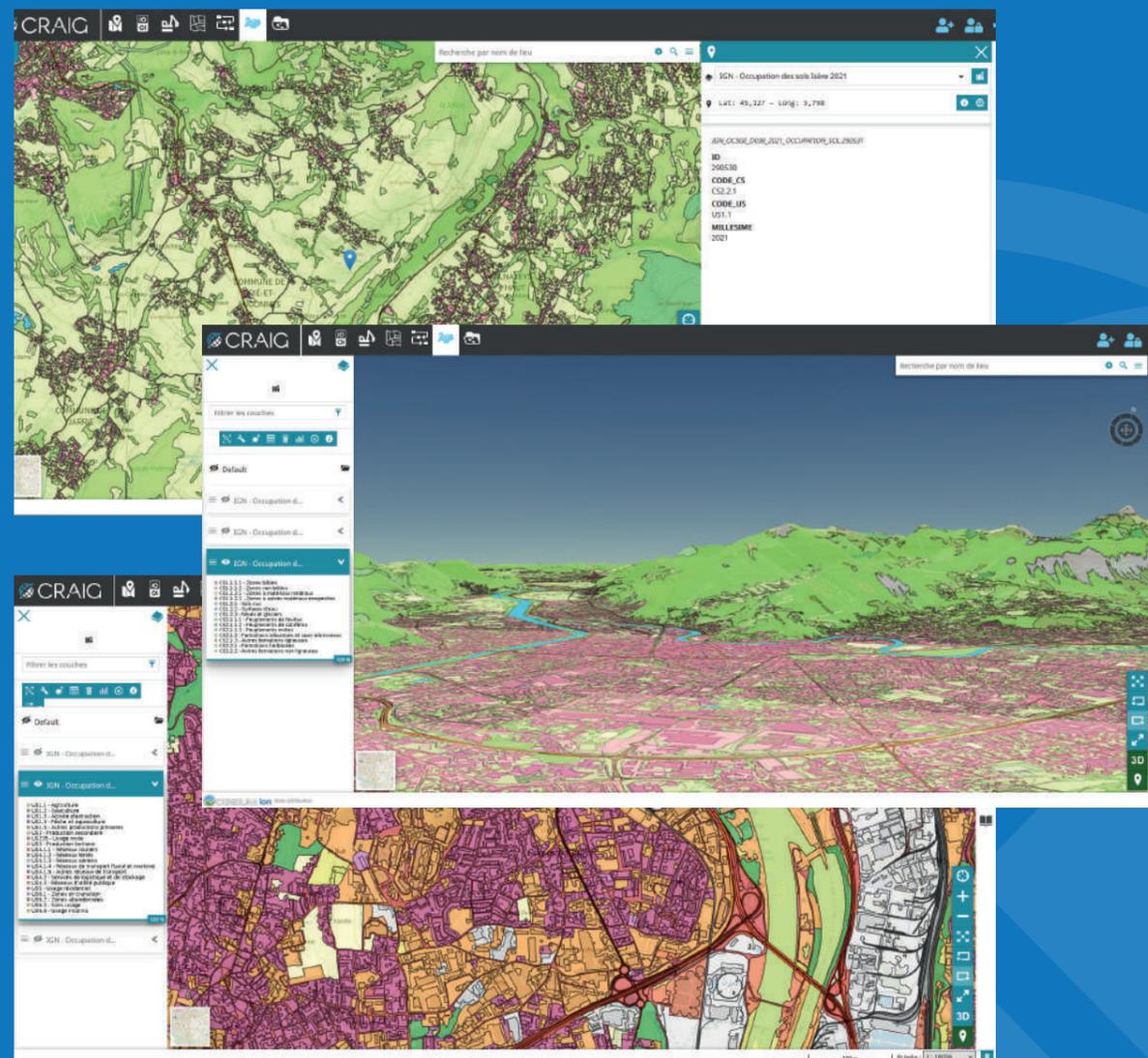
Depuis l'automne 2022 la production, confiée à l'IGN, est engagée. L'ambition est de couvrir l'intégralité de la France d'ici à fin 2024.

Deux millésimes de ce référentiel OCS GE seront à chaque fois produits. L'ensemble de ces données seront diffusées en open data.



OCS-GE 2023

Au fur et à mesure de leur production les données sont rendus disponibles en flux depuis le service de flux . <http://ids.craig.fr/wxs/public/wfs> Les données sont également consultables depuis l'extension "CRAIG" développé pour QGIS.enrichi progressivement en fonction du rythme de production de l'OCS-GE.



Développer l'usage de la 3D dans les territoires

A la suite d'une expérimentation visant à mesurer les apports de la 3D, le CRAIG a lancé un marché à bon de commande d'une durée de 4 ans ayant pour objet la modélisation de bâtiments.

La consultation vise à retenir un prestataire pour la production vectorielle de modèles 3D du bâti au format CityGML 2.0. Les modélisations seront réalisées par stéréorestitution

à partir de prises de vues aériennes verticales de résolution 5 cm disponibles sur la région.

En fonction des besoins exprimés par les territoires, le CRAIG sera en mesure de faire réaliser les prestations suivantes :

- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 2.2
- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 2.2
- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 2.2 avec texturation des toits et façades
- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 3
- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 3 avec texturation des toits et façades
- Fourniture du potentiel solaire

Le marché a été attribué en 2023 à la société ATGT. Un premier bon de commande pour la modélisation de 40000 bâtiments a été signé.

Les bâtiments modélisés concernent les bâtiments situés dans les zones d'activités des métropoles et agglomérations suivantes :

- Roannais Agglomération
- Clermont Auvergne Métropole
- Communauté d'Agglomération du Puy en Velay

- Riom Limagne et Volcans
- Valence Romans Agglomération
- Loire Forez Agglomération
- Vichy Communauté
- Agglomération du Pays de Gex
- Montluçon Communauté

Les bâtiments des communes de Châtel-Guyon et de Riom (63) ainsi que les bâtiments situés dans le périmètre Unesco de Vichy (03) seront également modélisés.



ACQUISITION DE DONNEES DE HAUTE PRECISION POUR UNE GESTION AVANCEE DES TERRITOIRES D'AUVERGNE-RHONE-ALPES

Modélisation de bâtiments au format CityGML sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

Cette opération a été cofinancée par l'Union européenne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

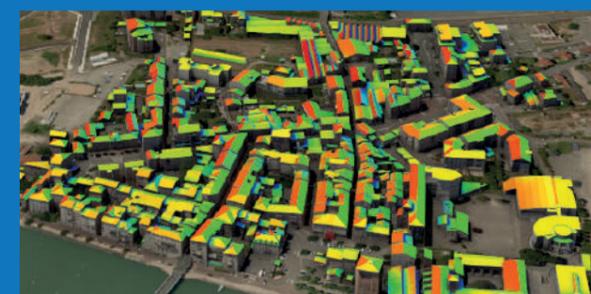
europeenauvergnherhonealpes.fr

Exemples de cas d'usage



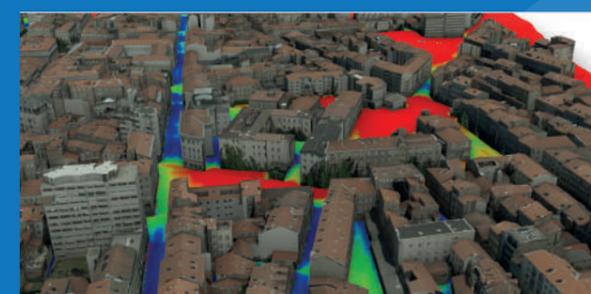
Pollution atmosphérique

Les données bâti 3D permettent une meilleure compréhension de la pollution urbaine. En intégrant la structure des bâtiments dans les modèles de dispersion atmosphérique, on distingue plus précisément la concentration des polluants et identifier les zones à risque.



Potentiel solaire

Le calcul du potentiel solaire des toitures avec des modèles de bâtiments en 3D permet d'optimiser l'emplacement et l'orientation des panneaux pour une production maximale d'énergie photovoltaïque



Cartographie des îlots de chaleur

En combinant des données SIG (Système d'Information Géographique) et des modèles de bâtiments en 3D, les chercheurs et urbanistes peuvent mieux appréhender la distribution spatiale et la magnitude des îlots de chaleur.



Implantation de caméras de surveillance

Le bâti 3D est essentiel pour placer efficacement les caméras de sécurité. En utilisant des données sur la structure urbaine, comme la hauteur des bâtiments, les planificateurs peuvent choisir les emplacements les plus stratégiques. Cela permet une meilleure couverture de surveillance et une sécurité améliorée des espaces urbains.



Rénovation urbaine

La modélisation bâti 3D est un outil précieux pour la rénovation urbaine. En permettant une représentation détaillée des structures existantes, cette technologie aide les urbanistes à visualiser les changements potentiels et à planifier efficacement les projets de rénovation.

Acquisition de données de haute précision sur la Métropole de Lyon

En 2023, le CRAIG et la Métropole de Lyon ont mis leurs moyens en commun pour l'acquisition de données de haute précision sur le territoire de la Métropole. A l'issue du projet, l'ensemble des données seront disponibles en Open Data.

Au cours des deux dernières décennies, la métropole de Lyon a entrepris un vaste programme de prises de vues aériennes, principalement dans le but de créer des orthophotographies. Ces données, largement diffusées via des outils SIG (Système d'Information Géographique), offrent une vision détaillée du territoire métropolitain, accessible à un large éventail d'utilisateurs.

Ces ressources sont essentielles pour les services métropolitains, les municipalités et les partenaires, et nécessitent donc une mise à jour régulière, surtout face à l'évolution rapide de l'occupation du sol du territoire.

En 2021-2022, le CRAIG a initié une expérimentation visant à évaluer l'impact de la modélisation en 3D sur la compréhension des territoires. Cette initiative a abouti à la création d'une gamme diversifiée de jeux de données comprenant des prises de vue aériennes verticales et obliques d'une résolution de 3 et 5 cm, des orthophotoplans, des modèles 3D de zones urbaines, ainsi que des nuages de points Lidar à une densité extrêmement élevée.

Souhaitant généraliser ce type d'acquisitions de données à l'échelle régionale le CRAIG et la Métropole de Lyon ont convenu de mutualiser leurs ressources humaines et financières pour entreprendre une nouvelle campagne de prises de vues aériennes (verticales et obliques) ainsi qu'une cartographie Lidar d'une précision inédite au printemps - été 2023, couvrant l'ensemble du territoire métropolitain de Lyon.

Confiée à la société GeoFIT, l'acquisition des données a réalisée au cours de l'été 2023.

Les données produites sont les suivantes :

- Prise de vues aériennes numériques couleur (verticales et obliques) et infrarouge

- Fourniture d'une orthophotographie numérique couleur et infrarouge
- Lever LiDAR et fourniture d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) et d'un Modèle Numérique d'Élévation (MNE). Réalisation d'une classification du nuage de points LiDAR.
- Mise à jour du MNT photogrammétrique
- Photomaillage

Les données seront disponibles sous licence ouverte.

Cette acquisition fait l'objet d'une convention de partenariat (contrat in house) avec un budget de 210 000 euros apporté par la Métropole de Lyon et bénéficie d'un cofinancement FEDER de 115k€ amené par le CRAIG.



ACQUISITION DE DONNEES DE HAUTE PRECISION POUR UNE GESTION AVANCEE DES TERRITOIRES D'AUVERGNE-RHONE-ALPES

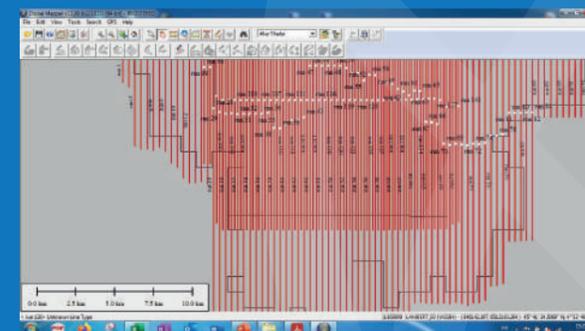
Réalisation d'une prise de vues aériennes, d'une orthophotographie, d'un lever LiDAR de haute densité et production de données connexes sur le territoire de la Métropole de Lyon

Cette opération a été cofinancée par l'Union européenne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



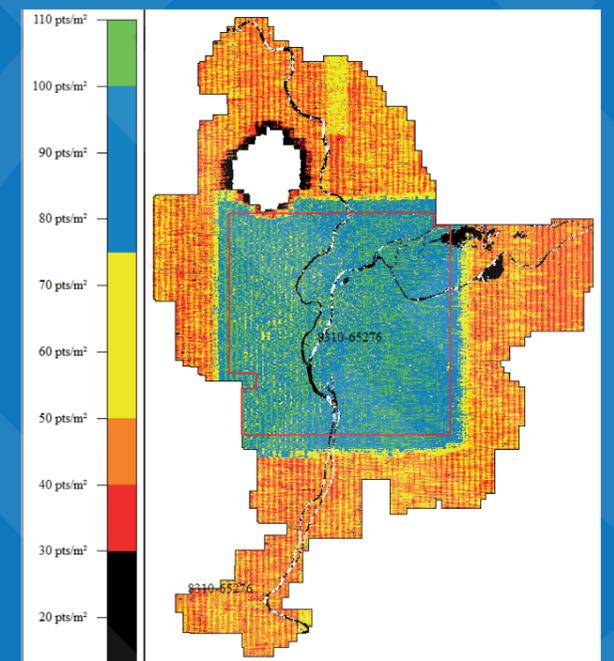
Prise de vues aériennes

- Opérateur : GeoFIT
- Caméra : Vexcel Ultracam Osprey 4.1
- Superficie 665 km²
- Résolution des images au nadir : 5.8 cm / pixel
- Recouvrement latéral - longitudinal : jusqu'à 80% - 82% (dans la zone urbaine dense)
- Angle solaire 45° min respecté sur la totalité
- Vols : 5 sessions entre le 27 juillet 2023 et le 11 août 2023
- Volumes des acquisitions: environ 19h de la zone : acquisitions entre 3,5-5h par sessions - +/- 2h - 2,5h autour du zénith solaire
- Nombre d'images acquises au nadir : 18 637 images



LiDAR Haute Densité

- Opérateur : Sintegra
- LiDAR : RIEGL VQ780II-S (2 MHz)
- Superficie 665 km²
- Densité d'émission : 11,2 pts / m²
- Densité avec les recouvrements : 34 pts / m²
- Densité sur la zone urbaine dense : 75 pts / m²
- Précision planimétrique 20 cm
- Précision altimétrique : 12 cm
- Vols : 4 sessions



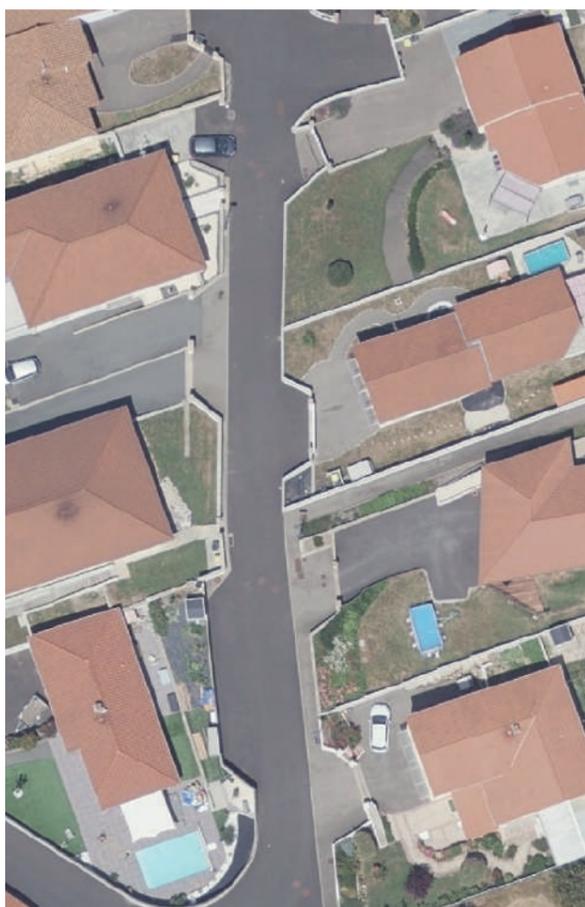
Plan Corps de Rue Simplifié

Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) ou Référentiel très grande échelle est un fond de plan de haute précision destiné à servir de support cartographique échangeable et mutualisable pour satisfaire à la législation en vigueur, à savoir l'arrêté du 15 février 2012 en application du décret DT-DICT.

Il a pour objectif de devenir le socle cartographique entre les exploitants de réseaux pour fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux aussi bien en zone urbaine dense qu'en zone rurale.

Les exigences de précision du fond de plan répondent aux obligations de l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement.

[...] Classes de précision cartographique des ouvrages en service : classe A : un ouvrage ou tronçon d'ouvrage est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant est inférieure ou égale à 40 cm s'il est rigide, ou à 50 cm s'il est flexible [...]



En Auvergne-Rhône-Alpes le PCRS c'est :

- **Un projet collectif** : CRAIG, Agglomérations, Communautés de communes, Enedis, Syndicats départementaux d'énergie, Gestionnaires de réseaux humide...
- **Un fond de plan pour les déclarations d'intention de commencement de travaux (DT-DICT) conforme aux normes en vigueur (standard CNIG - PCRS)** : Fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux (précision 10cm).
- **Un support permettant d'améliorer la précision de données métiers en XYZ** : Support de saisie de données vectorielles via la photogrammétrie
- **Un financement mutualisé générateur d'économies d'échelles pour les partenaires** : Chacun des partenaires finance la réalisation et le maintien du fond de plan en fonction du kilomètre linéaire de réseaux dont il est exploitant.
- **Des mises à jour régulières pour garantir la sécurité des travaux à proximité des réseaux enterrés**. En accord avec les partenaires, la mise à jour des prises de vue se fait uniquement sur les voiries qui ont connu des modifications. C'est une mise à jour dite différentielle. Sur certains secteurs urbains, des mises à jour complètes sont prévues tous les 3 ans.



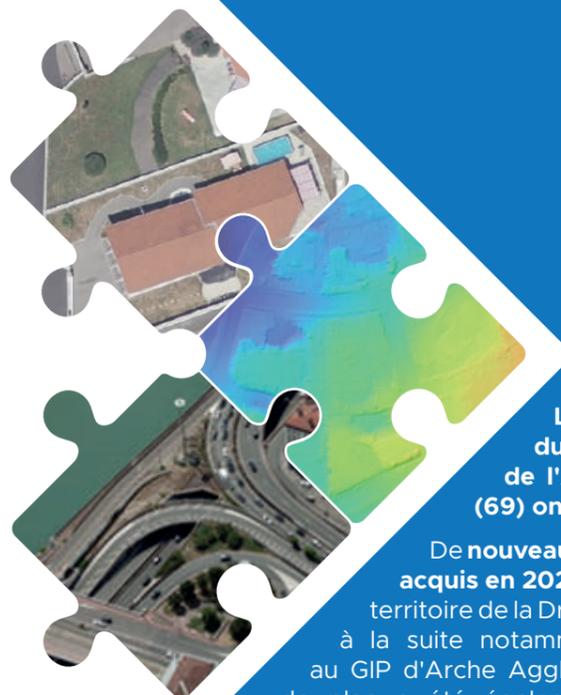
ACQUISITION DE DONNEES DE HAUTE PRECISION POUR UNE GESTION AVANCEE DES TERRITOIRES D'AUVERGNE-RHONE-ALPES

Acquisition d'un fond de plan de haute précision pour sécuriser les travaux à proximité des réseaux enterrés = PCRS

Cette opération a été cofinancée par l'Union européenne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

europenauvergnealpes.fr

En 2023



Extension à de nouveaux territoires

Les départements du Puy de Dôme (63), de l'Ain (01), du Rhône (69) ont été achevés.

De nouveaux territoires ont été acquis en 2023 notamment sur le territoire de la Drôme et de l'Ardèche à la suite notamment de l'adhésion au GIP d'Arche Agglomération. Le fond de plan a été également **intégralement actualisé sur le territoire de Saint-Etienne Métropole**. Sur les autres territoires déjà couverts, la mise à jour continue annuelle a été réalisée suivant les travaux remontés sur le corps de rue.

Sur les territoires non couverts par des conventions de partenariat les contacts se sont poursuivis notamment avec les acteurs de la Drôme (26) et de l'Ardèche (07).

700 000 euros investis

Au total 0,7 M€ ont été investis dont 250k€ apportés par le CRAIG ce qui l'autorise à redistribuer les données produites aux membres du GIP et sur certains départements plus largement à ses ayants-droits. Le CRAIG s'efforce autant que possible d'unifier les modalités de partenariat établies avec chacun des départements pour faciliter l'accès aux données.

Quelques chiffres

- Superficie couverte en 2023 : 5 726 km²
- Nombre d'images : 45 200
- Volume de données : 45,2 To
- Points de contrôle terrain : 2 694
- Zones mises à jour : 338 (900 visites)

Une expérimentation sur l'accessibilité au fond de plan

Dans le cadre des travaux du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG), une réflexion est menée sur l'accessibilité au fond de plan (dit PCRS) permettant de répondre aux DT/DICT. Il a été décidé de lancer trois expérimentations nationales dont une sur l'Agglomération de Moulins dont le pilotage est assuré par le CRAIG.

Objectifs

- mobiliser les exploitants de réseaux enterrés autour de l'utilisation de ce fond de plan commun de grande précision. Chaque exploitant disposera sans frais du PCRS durant la phase d'expérimentation afin d'implémenter à minima des réponses PDF aux DT/DICT avec l'appui technique du CRAIG et le cas échéant du prestataire d'aide à la déclaration de l'exploitant, les quatre prestataires agréés au Guichet Unique faisant partie intégrante de l'expérimentation et étant déjà informés de la démarche.
- tester la fourniture du PCRS en format numérique géoréférencé pour un cas d'utilisation par les bureaux d'études côté déclarant en cohérence avec le standard Star-DT pour les réseaux.

La précision du PCRS un enjeu majeur pour limiter les accidents à proximité des réseaux enterrés

Pour ses partenaires, les équipes du CRAIG s'assurent de la qualité de chaque jeu de données qui lui sont livrés. Afin de garantir la fiabilité des résultats le CRAIG est doté de récepteurs GNSS professionnels lui permettant de réaliser des contrôles de précision des différents fonds de plan qu'il est amené à acquérir. Concernant les données très grande échelle (RTGE / PCRS), le CRAIG a mis en place un processus de contrôle qui lui permet de vérifier la conformité des données par rapport aux exigences de précision décrite par le législateur. Les exigences de précision du fond de plan doivent répondre aux obligations de l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement.

[...] Classes de précision cartographique des ouvrages en service : classe A : un ouvrage ou tronçon d'ouvrage est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant est inférieure ou égale à 40 cm s'il est rigide, ou à 50 cm s'il est flexible [...]

Le CRAIG doit donc assurer le contrôle qualité sur l'ensemble des données produites. Les contrôles opérés sont les suivants :

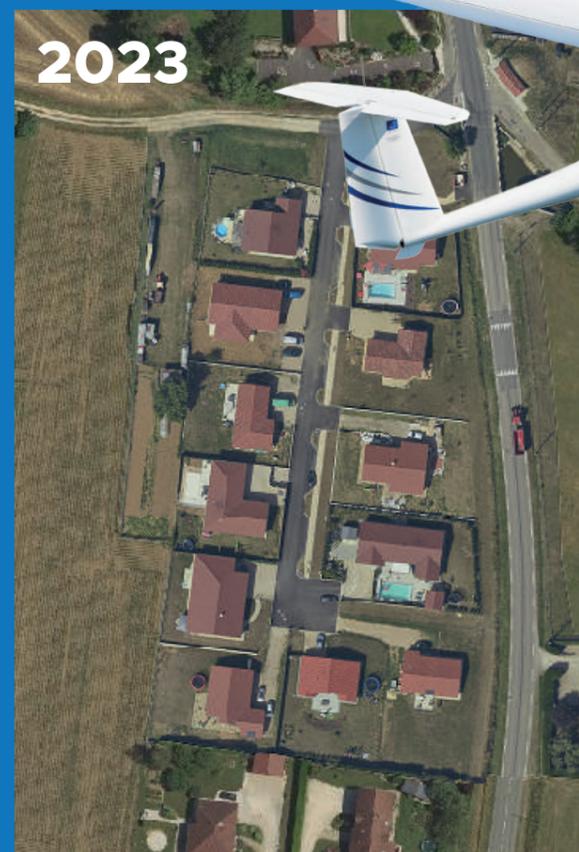
- contrôle de la précision planimétrique et de l'altimétrie par rapport aux exigences de précision définies précédemment ;
- contrôle du traitement radiométrique : homogénéité et aspect général, phénomènes météorologiques, accentuation des contours, saturation, spéculaire ;
- contrôle géométrique : cisaillements particulièrement sur les voiries et ouvrages d'art, coulées de pixel.



Le canevas de points du CRAIG

Le CRAIG consolide chaque année un canevas points de contrôle composé de près de 20 000 points répartis sur plus de 50 000 km² que représente le PCRS en Auvergne-Rhône-Alpes.

En plus de ces points, le CRAIG met également en place un réseau de points de référence pour compléter ceux du RGF de l'IGN.



Des mises à jour régulières pour garantir la sécurité des travaux à proximité des réseaux enterrés.

En accord avec les parties prenantes, la mise à jour des prises de vue se fait uniquement sur les voiries qui ont connu des modifications. C'est une mise à jour dite différentielle. Cependant sur certains secteurs urbains cette méthode n'est pas la plus adaptée compte-tenu du volume de travaux sur ces périmètres : des mises à jour complètes sont alors prévues tous les 3 ans. Afin d'identifier les zones ayant subi des modifications, le CRAIG se rapproche des collectivités/organismes intervenant sur la voirie pour recenser toutes les modifications apportées au corps de rue nécessitant de mettre à jour le plan.

En 2023, 900 visites de terrain ont été réalisées, avec à l'issue des campagnes 338 zones mises à jour.

Le CRAIG a confié depuis 2020 l'acquisition des prises de vues aériennes sur les zones à mettre à jour à la société l'Europe vue du ciel. Les mises à jour sur les 338 zones ont été réalisées à partir d'un avion léger qui présente notamment les avantages suivants :

- Des contraintes de vol allégées
- Une plus grande réactivité
- Un faible impact carbone

En 2023, le CRAIG renouvelle une partie de son infrastructure serveurs

En 2023, le CRAIG a mis à jour une partie de son infrastructure serveurs pour maintenir un niveau de service optimal pour l'accès à ses données et services. Plus précisément, les serveurs dédiés au Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) ont été remplacés par des machines de dernière génération représentant un investissement de plus de 40 000 €.

Depuis plusieurs années, le CRAIG offre un accès privilégié aux données du PCRS aux exploitants de réseaux et à ses partenaires sous forme d'un flux WMS (OGC Web Map Service) authentifié, accessible via un logiciel SIG ou une application cartographique. Cet accès est largement utilisé au quotidien, notamment dans le cadre des travaux à proximité de canalisations et de réseaux enterrés, où la stabilité du flux est cruciale. Les données du flux alimentent notamment le service DT-DiCT du CRAIG, dont la continuité opérationnelle est essentielle. Pour cette raison, l'ensemble du système est redondé afin de minimiser toute interruption de service.

Les anciens serveurs datant de 2017 ont été reconditionnés en NAS pour les besoins internes du CRAIG.

Utilisation du flux PCRS en 2023 :

- Visiteurs uniques : 4 943
- Bande passante : 9 To
- Volume d'images utilisées par le flux: 7.6To
- Volume du cache tuilé: 30To

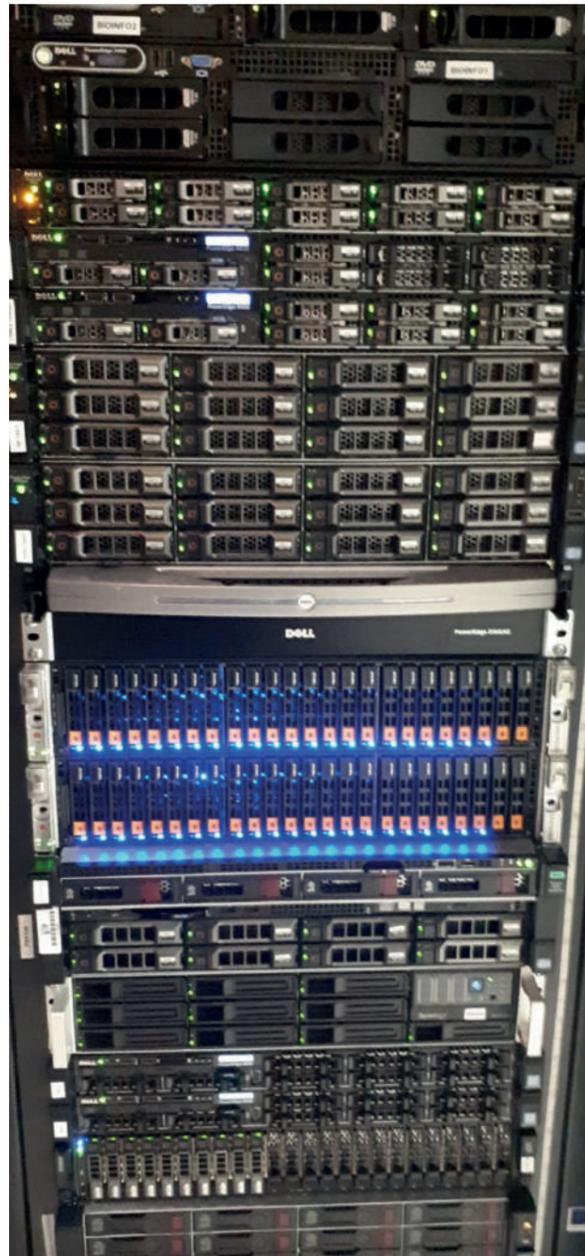


ACQUISITION DE DONNEES DE HAUTE PRECISION POUR UNE GESTION AVANCEE DES TERRITOIRES D'AUVERGNE-RHONE-ALPES

Acquisition d'un fond de plan de haute précision pour sécuriser les travaux à proximité des réseaux enterrés = PCRS

Cette opération a été cofinancée par l'Union européenne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

europenauvergne-rhone-alpes.fr

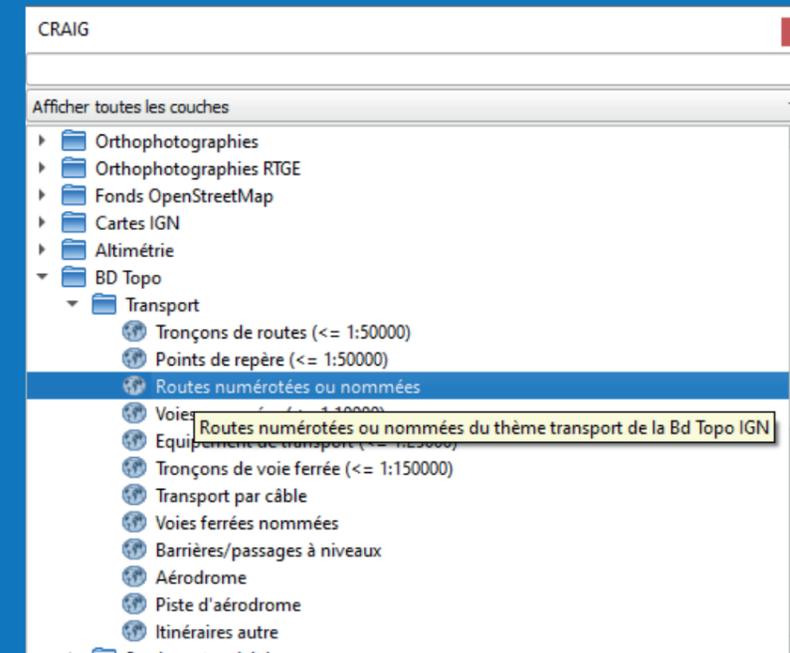


Facilitez-vous l'accès aux données de référence avec QGIS

Le CRAIG propose un accès simplifié à ces flux depuis le logiciel QGIS avec l'installation de l'extension "CRAIG"

Objectif : faciliter l'accessibilité aux données de référence disponibles sur Auvergne-Rhône-Alpes

Une fois installée, l'extension se présente sous la forme d'une arborescence de dossiers et de sous-dossiers.



A son lancement ce sont près de 120 données qui sont disponibles et prêtes à l'emploi pour les utilisateurs (pas de technique, pas de nom de serveur ou de paramètres nécessaires).

Les principaux référentiels disponibles sont :

- Base de données cadastrale
- Fond de plan IGN
- Base de données vectoriels
- Ortho-imageries
- Référentiel très grande échelle
- Données altimétriques

Le contenu est évolutif et sera enrichi progressivement en fonction du rythme de mise à jour de chaque jeu de données et souhaits exprimés de voir accessibles de nouveaux jeux de données.



Publier ses données en flux, avec le CRAIG c'est possible !

En référençant vos données dans le catalogue du CRAIG, il est possible de partager celles-ci sous la forme de flux en quelques clics.

Ainsi l'accès à vos données sera facilité pour vos partenaires sans surcoût



Vous êtes intéressés par ce service ?

N'hésitez à prendre contact avec nous : contact@craig.fr

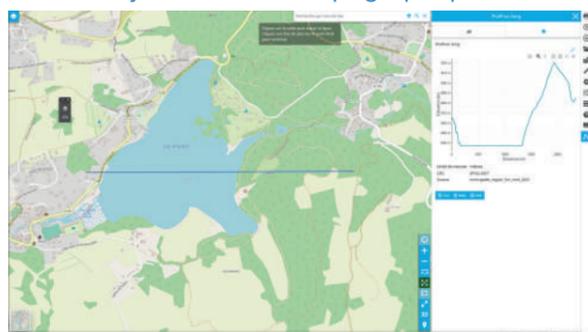


Nouvelles fonctionnalités offertes par la plateforme

Depuis plusieurs années, le CRAIG utilise MapStore, une plateforme de géoportail open source, pour permettre une visualisation avancée des données, donnant ainsi aux utilisateurs la possibilité de créer des cartes interactives personnalisées.

À partir de 2023, la visionneuse a été enrichie pour offrir une expérience immersive aux utilisateurs, qui peuvent désormais explorer les données géographiques en trois dimensions, leur offrant ainsi une perspective réaliste et détaillée de leur environnement géographique.

Cette mise à jour inclut plusieurs fonctionnalités dédiées à la 3D, notamment la fonction de profil longitudinal. Cette fonctionnalité permet aux utilisateurs de visualiser les variations d'altitude le long d'un itinéraire ou d'une ligne, offrant ainsi une analyse détaillée du relief, particulièrement utile pour des applications telles que la planification de trajets ou l'étude topographique.



De plus, des outils de mesure en 3D ont été intégrés, permettant aux utilisateurs d'effectuer des analyses précises des distances, des hauteurs et des volumes dans des environnements tridimensionnels. Ces nouvelles fonctionnalités renforcent l'utilité et la polyvalence de MapStore pour les utilisateurs du CRAIG.

10ème édition du geOcom

La communauté geOrchestra se regroupe tous les ans lors du geOcom. L'occasion de découvrir les nouvelles plateformes, les nouveaux acteurs, les projets en cours ou futurs et de construire la feuille de route pour l'année à venir. Cet événement permet aussi aux acteurs et curieux de la géomatique de découvrir la communauté, son fonctionnement, les usages et les problématiques en cours ou à venir, sans parler des moments de convivialité et de découverte de la région. Le CRAIG contribue chaque année aux travaux et à l'organisation de cet événement. En 2023, pour sa 10ème édition l'événement s'est tenu dans les locaux de l'Institut de l'Information Géographique et Forestière (IGN) à Paris

Service de catalogage et d'hébergement de données

Le CRAIG propose une solution de catalogage Open Source de gestion des métadonnées SIG. Elle se base sur la solution GeoNetwork. Pour faciliter la recherche de données une interface "grand public" a été mise en place en 2023.



Les bénéfices du catalogage

- **Faciliter la découverte et l'accès :** en cataloguant les données géographiques, les utilisateurs peuvent les retrouver plus facilement via des systèmes de recherche et d'indexation. Cela réduit le temps nécessaire pour localiser des ensembles de données pertinents,
- **Assurer la qualité des données :** le processus de catalogage permet également de documenter la qualité des données, y compris les sources et les méthodes de production. Cela aide les utilisateurs à évaluer la fiabilité des informations géographiques et à prendre des décisions pertinentes quant à leur utilisation.
- **Encourager la collaboration :** en rendant les données géographiques facilement accessibles et compréhensibles, le catalogage favorise la collaboration entre différentes organisations et collectivités. Les chercheurs, les planificateurs urbains, les décideurs politiques et d'autres parties prenantes peuvent partager leurs données et leurs connaissances plus efficacement.
- **Améliorer la réutilisation des données :** en décrivant de manière détaillée les données géographiques et en les rendant accessibles, le catalogage favorise leur réutilisation dans divers contextes. Cela réduit les redondances et maximise l'efficacité des investissements dans la collecte et la maintenance des données.

Publier ses données en flux, avec le CRAIG c'est possible !

En référençant vos données dans le catalogue du CRAIG, il est possible de partager celles-ci sous la forme de flux en quelques clics.

Ainsi l'accès à vos données sera facilité pour vos partenaires sans surcoût



Vous êtes intéressés par ce service ?

N'hésitez à prendre contact avec nous : contact@craig.fr

Catalogue de données





Une solution pour simplifier les procédures de chantiers

Les travaux prévus à proximité de canalisations et réseaux enterrés doivent être déclarés à leurs exploitants, avant leur exécution, au moyen de la déclaration de projet de travaux (DT) par le maître d'ouvrage, et la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux. Toute déclaration doit obligatoirement être précédée d'une consultation du guichet unique, accessible en ligne, qui recense la totalité des réseaux présents sur le territoire.

Afin de répondre à ces obligations, le CRAIG propose une solution globale permettant de faciliter ces procédures de chantiers. Elle s'appuie sur les services en ligne de DiCT Assistance (Groupe NAT), un des quatre prestataires conventionnés avec l'INERIS qui dispose d'un accès direct aux serveurs du guichet unique.

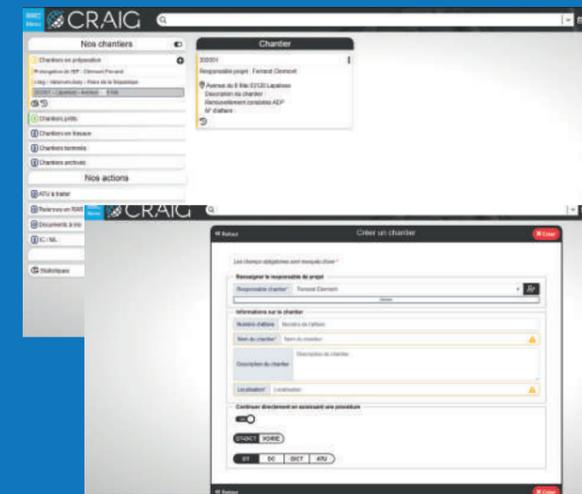
Depuis l'ouverture de ce service en 2020, ce sont plus d'une vingtaine de collectivités qui utilisent quotidiennement ce service.

Le contrat avec le Groupe NAT arrivant à son terme en 2024, le CRAIG a relancé une consultation au cours de l'année 2023. L'objectif étant de permettre à des maîtres d'ouvrages et exploitants du secteur public qui sont ayants-droits du CRAIG de continuer d'accéder à une solution dématérialisée à un coût mutualisé, et de permettre à d'autres ayants-droit du CRAIG (Départements, agglomérations et métropoles membres du GIP, communautés de communes, syndicats exploitants des réseaux humides, d'énergie, d'éclairage public....) de continuer de bénéficier de la solution.

Les chiffres 2023

- Nombre d'abonnés : 24
- Nombre d'utilisateurs : 674
- Kilomètres de réseaux : 23 800
- Nombre de déclarations : 41 516
- Nombre de réponses : 41 480

declarant.craig.fr



Découvrir la procédure

Quelque soit le nombre d'exploitants à interroger, le service inclus l'ensemble des éléments d'une procédure de chantier (DT, DICT, DC, ATU, DAC, DPV et relances).

Simplifier vos démarches

Une ergonomie pensée pour réduire vos temps de traitement et replacer vos chantiers/affaires au centre de vos démarches.

Centraliser vos documents

Tous vos documents de chantier, du récépissé Enedis à la permission de voirie, sont regroupés et disponibles sur la plateforme.

Suivre vos procédures

Un mail de synthèse, quotidien ou hebdomadaire, vous permettra de gérer au plus près les récépissés de réponse réceptionnés.

Transférer vos éléments

Que ce soit une déclaration émise ou tous les documents de chantier réceptionnés, vous transmettez aisément tous les éléments à vos interlocuteurs.

exploitant.craig.fr

Réponse conforme & automatisée

En moins de 48h, les déclarations, tout format, sont réceptionnées et analysées et un récépissé de réponse (cerfa, plan(s), notice de sécurité) est généré et expédié au déclarant.

ZIO & GU sous contrôle

A la réception du linéaire de vos réseaux, les ZIO sont élaborées et le Guichet Unique est mis à jours pour un contrôle total de l'activité.

SIG à disposition

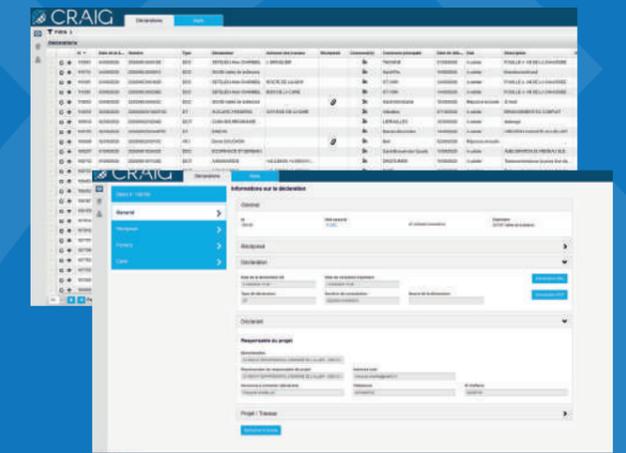
Un SIG personnalisé est intégré à la plateforme pour vous permettre de visualiser vos réseaux et les zones de travaux à leur proximité.

Des experts à vos côtés

De la préconisation avisée et immédiate par téléphone à l'accompagnement technique et réglementaire par dossier d'expertise, DiCT

Suivi sur mesure

Du reporting trimestriel au sms d'alerte dès le traitement d'une déclaration en passant par le tableau de synthèse accessible sur la plateforme, adaptez votre suivi à votre besoin.



Accessibilité du service

> 24h/24

> 7j/7

> Nombre d'identifiants illimité



COMMUNICATION & FORMATION

Le CRAIG apporte un appui permanent aux territoires en leur proposant un support technique, des sessions de formations et d'information.



Rencontres annuelles des utilisateurs francophones de QGIS en 2023.

QGIS, un logiciel SIG (Système d'Information Géographique), est un outil incontournable pour les professionnels de la cartographie. En tant que logiciel libre et open source, il offre une flexibilité totale à ses utilisateurs, permettant aux cartographes professionnels de personnaliser leurs projets tout en bénéficiant d'une communauté dynamique et d'une multitude d'extensions (fonctions supplémentaires).

Depuis 2020, le CRAIG en tant qu'utilisateur du logiciel QGIS apporte un appui logistique et financier à l'organisation des rencontres des Utilisateurs Francophones de QGIS, marquant ainsi son engagement pour le développement et l'utilisation du logiciel. Après deux éditions organisées en distanciel, le CRAIG a accueilli l'événement cette année au sein de l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand, les 13 et 14 mars 2023. Cette édition a rassemblé près de 150 participants venus des quatre coins de la France.

Ces deux journées ont été propices à l'échange d'expériences et de cas d'utilisation. La première journée a été consacrée à des ateliers interactifs, tandis que la deuxième journée a été marquée par une série de conférences en plénière.

Un moment de convivialité a également été proposé aux participants avec l'organisation d'un dîner dans le centre historique de Clermont-Ferrand, permettant aux participants de tisser des liens et faire émerger de nouveaux projets.

Au cours des deux jours, le CRAIG a souligné l'importance cruciale de soutenir QGIS et a mis en avant le travail exceptionnel des bénévoles, soulignant ainsi leur contribution essentielle à la réussite de cet événement majeur. réussite de cet événement majeur.

Le replay des conférences sur la chaîne youtube du CRAIG.



Initiation au logiciel QGIS

Depuis l'extension du CRAIG à la nouvelle région le 1er janvier 2017, plus de 800 personnes ont été formées aux Systèmes d'Information Géographique (SIG). Cette activité est officiellement déclarée à la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets). Les participants ont la possibilité de financer leur participation à ces formations par le biais de leur organisme collecteur.

Les sessions d'initiation aux SIG mises en place par le CRAIG sont conçues dans le but de familiariser les participants avec l'utilisation des données géographiques numériques dans un environnement SIG. Ces formations comprennent une première partie axée sur la compréhension théorique de l'information géographique et des systèmes d'information géographique. La seconde partie se concentre sur la manipulation des données de référence dans le logiciel QGIS, allant de la simple consultation à la création de cartes thématiques ou de données métiers.

À la fin des formations, les participants sont en mesure de modifier des cartes existantes ou de créer les leurs, de générer des données thématiques, d'effectuer des calculs et des recherches selon des critères spécifiques, ainsi que de cartographier et mettre en évidence des phénomènes géographiques. En 2023, 64 stagiaires ont bénéficié de ces formations.

Accompagner les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes

Formation au cadastre

Le CRAIG propose depuis quelques années un service web "Cadastrapp". Il s'agit d'un outil conçu pour permettre la consultation et l'exploitation des données cadastrales fournies par la DGFIP aux collectivités territoriales. Le plan cadastral, associé aux données foncières, définit pour chaque commune l'emplacement, la surface et la valeur des propriétés foncières et sert ainsi de base au calcul de l'impôt foncier.

Le plan cadastral revêt ainsi une importance particulière pour les collectivités locales dans la gestion foncière de leur territoire. Il offre une vision globale des parcelles, facilite la planification urbaine et permet une prise de décision éclairée en matière d'aménagement du territoire.

Les données consultables sur cadastr.craig.fr sont actualisées de manière annuelle, offrant ainsi une vision précise de la situation au 1er janvier de l'année en cours. Cette mise à jour régulière garantit la pertinence des informations disponibles, permettant aux secrétaires de mairies et agents des collectivités de disposer de données fiables et à jour pour leurs missions administratives et de gestion du territoire communal.

En 2023 une cinquantaine de secrétaires de mairie des communes de la communauté d'agglomération du Pays d'Issoire et de la communauté de communes ont bénéficié d'une formation dédiée à l'utilisation de Cadastrapp.



Cadastrapp en 2023 c'est :

- 300 utilisateurs réguliers
- 26 489 bordereaux parcellaires édités
- 26 489 relevés de propriétés

Webinaire régional sur l'adressage

Fin 2022, le CRAIG a confirmé son soutien aux communes dans leur démarche d'adressage en adhérant à la charte des partenaires de la Base Adresse Locale. Dans ce cadre, le CRAIG sensibilise sur l'adressage à l'échelle de la Région auprès des communes et EPCI, et apporte une assistance pour toutes questions sur les outils nationaux existants.

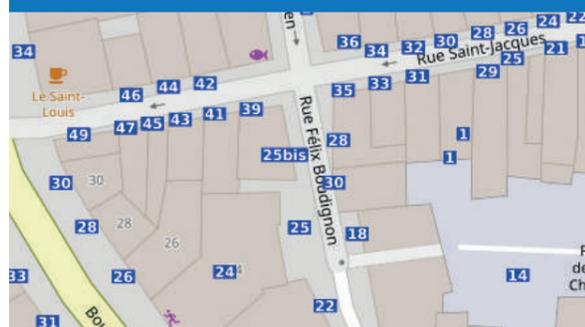
C'est dans ce contexte que le CRAIG a organisé un webinaire sur la thématique de l'adressage le 19 janvier 2023, auquel ont participé plus de 170 personnes.

Ce webinaire a permis de répondre aux questions que peuvent se poser régulièrement les personnes travaillant sur cette thématique au sein des collectivités: qu'est-ce qu'un adressage, pourquoi doit-il être bien réalisé, comment, qui est responsable, est-ce gratuit/payant, quel est le cadre juridique, de quelle aide dispose-t-on pour faire son adressage...

Ce webinaire a été rendu possible grâce à la contribution de l'ANCT, le SDIS de l'Isère, la commune de Chuzelles (38), de la Dinum et de Waze.

Le replay est disponible sur la chaîne youtube du CRAIG

Le CRAIG est également intervenu auprès des communes de la Communauté de communes du Pays Mornantais (69).



A la rencontre des élus et des décideurs

A plusieurs reprises au cours de l'année 2023, le CRAIG est intervenu dans les territoires pour présenter aux élus et agents des territoires son offre de services.

Le CRAIG est allé à la rencontre des élus à l'occasion du 1er salon des Maires, des Présidents d'Intercommunalité et des décideurs publics de la Haute-Loire (43) qui s'est tenu à Saint-Paulien le 16 juin 2023.

Très bien implanté sur ce département, le salon a permis au CRAIG d'avoir un contact direct avec les utilisateurs et de présenter les derniers outils développés pour aider les communes et EPCI.

Le CRAIG a pu ainsi présenter son outil de consultation de la documentation cadastrale (données graphiques / fichiers fonciers). Pour les collectivités désireuses de s'appuyer sur cet outil, le CRAIG propose des sessions de formation afin notamment que les secrétaires de mairie puissent répondre aux demandes d'information des citoyens.

Le CRAIG a également pu présenter l'accompagnement mis en place pour accompagner les maires dans leur démarche d'adressage.



Une matinée sur la cartographie des réseaux enterrés : Retours d'Expérience et Démonstrations de solutions innovantes

Le 26 mai 2023, le CRAIG a pris l'initiative d'organiser une matinée technique dédiée à la cartographie des réseaux enterrés. Cet événement a permis aux 70 participants de partager leurs expériences et d'explorer des approches innovantes dans le domaine.

Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) a été au centre des discussions lors de la matinée technique avec plusieurs retours d'expériences d'exploitants de réseaux. Deux entreprises ont participé également à la matinée en présentant des solutions innovantes. Geofit a offert une expérience immersive avec un système d'acquisition en direct en 3D dans un environnement de "travaux en fouille ouverte". Cette technologie permet un recollement en classe A et des investigations complémentaires, offrant une vision inédite pour la gestion des réseaux enterrés.

Rezoprocess a également captivé l'audience en présentant une application d'implantation de réseaux en réalité augmentée. Cette approche ouvre de nouvelles possibilités pour la planification et l'exécution des travaux, offrant une visualisation en temps réel des réseaux enterrés directement sur le terrain.

Intervention auprès des entreprises de travaux publics (F RTP)

Le CRAIG est intervenu à l'invitation de la Fédération Régionale des Travaux Publics (F RTP) à l'occasion d'une après-midi technique axée sur la connaissance et la maîtrise des travaux à proximité des réseaux.

Dans le cadre cette rencontre, le CRAIG est intervenu avec Enedis pour présenter le Plan Corps de Rue Simplifié fruit d'un partenariat avec les exploitants de réseaux.



2nde Biennale de l'information de l'information géographique

Plus de 270 géomaticiens se sont rassemblés à Lyon à l'occasion de la Biennale de l'information géographique en Auvergne Rhône-Alpes, AGAURAGEO. Initiée par le Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG) avec le soutien de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), ainsi que de la Régie de données Savoie Mont Blanc (RGD 73 - 74).

AGAURAGEO a pour ambition de favoriser les échanges et retours d'expérience pour progresser collectivement dans le domaine de l'information géographique à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Le thème central de cette édition était "Géodonnées pour des territoires résilients : quels enjeux, quelles solutions ?" Au cours de la journée quatre tables rondes ont été animées afin d'aborder des questions cruciales telles que l'adaptation des villes au changement climatique, l'analyse et la gestion des risques liés aux phénomènes extrêmes naturels, la cartographie des énergies renouvelables, ainsi que la connaissance et la gestion de la ressource en eau.

Des présentations ont également été faites pour faire connaître les outils, observatoires, données mobilisables pour répondre aux enjeux auxquels les territoires doivent faire face

La biennale a été également l'occasion de proposer aux participants une présentation de Francesca Fattori, journaliste cartographe au journal Le Monde. Au sein d'une équipe composée de journalistes, de chercheurs de données, d'illustratrices scientifiques, de cartographes rompus à l'usage de SIG et de codeurs, Francesca a participé au volet "montagne" de l'enquête en onze chapitres que Le Monde a consacrée, à l'été 2023, aux innombrables défis que représente l'adaptation de la France au changement climatique. La région des Alpes est celle qui se réchauffe le plus en France, avec + 2C environ depuis 1950. En s'appuyant sur les données relevées par l'Université de Grenoble, Le Monde a cherché à montrer la fonte du glacier de La Grande Motte, trésor de glace qui a fait la renommée de la station de Tignes. L'enjeu est de faire saisir aux lecteurs, en un coup d'œil, un phénomène aux conséquences complexes, à la fois climatiques, économiques et politiques. La présentation de ce dossier a été particulièrement appréciée.

Le replay des conférences est disponible sur la chaîne youtube du CRAIG

Compte financier 2023

Le budget général du GIP en dépense toutes sections confondues se monte à 2 617 239.39 euros dont 62% en fonctionnement (45% sans les opérations d'ordre) et 38% en investissement (55% sans les opérations d'ordre).

L'exercice est clôturé par un apport au fonds de roulement de 256 404.28 euros.

Le mode de financement du GIP permet d'assumer les charges d'investissement : 999 999.66 euros exécutés.

Compte de résultat

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	561 541,27	Subventions de l'Etat	0,00
dont charges de pensions civiles*		Autres subventions	809 159.30
Fonctionnement autre que les charges de personnel + opérations d'ordre	1 055 698.46 (Opérations d'ordre : 800 169.11)	Autres produits	949 996.77 (Opérations d'ordre : 700 578.04)
TOTAL DES CHARGES (1)	1 617 239.73	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 759 156.07
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	141 916.34	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 759 156.07	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 759 156.07

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Tableau de financement

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	241 507,41
Investissements	999 999.66	Financement de l'actif par l'État	0,00
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 014 896.53
		Autres ressources	0,00
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	999 999.66	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 256 403.94
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	256 404.28	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	

Une offre à la carte

Afin de garantir l'indépendance de la sphère publique en matière de production de données géographiques l'accès aux données induit une participation de tous au dispositif via un système d'abonnements aux services du GIP.

Les avantages

Support
utilisateur

5
jours / 7

- Un accès privilégié à une multitude de données géographiques à un coût réduit (en téléchargement et en flux).
- Des fonds de plan adaptés à vos besoins et régulièrement actualisés.
- Un service web de consultation des données cadastrales.
- Un hébergement des données sécurisé.
- Un support utilisateurs 5 jours sur 7.
- Des formations d'initiation au SIG.
- La possibilité de référencer vos données dans le catalogue conformément à la Directive INSPIRE.
- Un lieu d'échanges entre professionnels (Journées techniques, groupes de travail, ...).

Combien ça coûte?

L'adhésion au CRAIG prend la forme d'un abonnement annuel. Afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités, plusieurs forfaits sont possibles.

Pour prendre connaissance des différentes offres de services et des tarifs, rendez-vous sur le site du CRAIG.

Les étapes de l'adhésion

- 1^{er}** | J'adhère au CRAIG en m'inscrivant sur le site du CRAIG. Si c'est déjà le cas je passe à l'étape suivante.
- 2^e** | Je choisis l'offre de services qui convient à ma collectivité ou mon organisme et m'engage à respecter les conditions d'utilisation des services et données.
- 3^e** | Je prends connaissance du niveau de la tarification pour mon organisme et j'adresse un mail à contact@craig.fr pour faire établir un devis au nom de ma collectivité.
- 4^e** | J'adresse mon bon de commande au CRAIG par mail. A réception du bon de commande le CRAIG active les droits nécessaires pour accéder aux données de votre territoire et vous adresse une facture pour le paiement.

Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique

Hôtel de Région
59 boulevard Léon Jouhaux
CS 90 706

63050 Clermont-Ferrand

Tél : 09 72 62 25 31



@GIPCraig



www.craig.fr



craig-aura



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

